

DEPUIS 2015, LA MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE ŒUVRE
POUR LA RÉUSSITE DE LA
SEINE-MARITIME. LORS DES
SEPT PROCHAINES ANNÉES,
NOUS POURSUIVRONS CETTE
ACTION POUR AMÉLIORER
VOTRE QUOTIDIEN:

Pour un Département toujours plus solidaire en priorité avec les plus fragiles.

Pour un Département toujours plus durable au rendez-vous des enjeux environnementaux.

Pour un Département toujours plus ambitieux pour valoriser ce territoire d'exception.

Pour un Département toujours plus proche de vous en collaboration avec nos communes.

Madame, Monsieur,

Ce dimanche 20 juin, dans un contexte sanitaire inédit, vous élirez les deux Conseillers Départementaux qui représenteront notre canton de Port-Jérôme-sur-Seine au sein de l'assemblée départementale.

C'est un choix important car, au quotidien et tout au long de notre vie, le Département est la collectivité de la proximité.

Il intervient auprès de vous en matière de :

- Solidarités humaines en faveur des plus fragiles, des collégiens, des aînés, de nos associations sportives, culturelles et solidaires, de ceux qui ont besoin d'être remis sur le chemin de l'emploi, particulièrement sur notre territoire où le taux de chômage reste important.
- Solidarités territoriales via le soutien qu'il apporte aux projets des communes et aux infrastructures (routes, bacs, numérique...) qu'il déploie.

C'est pour défendre des projets favorisant la transition écologique, l'action sociale, l'accès à la santé pour tous et le développement associatif que nous sollicitons votre confiance.

Élus conseillers départementaux, nous poursuivrons l'action de la Majorité départementale, en étant soucieux de vous défendre afin de valoriser le bien-être et le vivre ensemble, dans la continuité de ce qu'elle a réussi à faire en matière de désendettement de la Seine-Maritime. Aujourd'hui grâce aux actions de Pascal MARTIN et de Bertrand BELLANGER, notre département a su sortir de son déficit, créé par l'ancienne gouvernance.

Acteurs de terrain, c'est avec impartialité et simplicité que nous souhaitons être à votre écoute, accessibles et au plus près de vos attentes, afin d'apporter un nouvel élan à notre canton en élisant deux nouveaux conseillers départementaux soutenus par l'ensemble des élus de la Majorité et son Président.

Ce dimanche 20 juin, c'est avec enthousiasme que nous vous invitons à nous faire confiance.

Bien à vous,

Fabienne DUPARC - Axel FRANCK

POUR LA SEINE-MARITIME, VOS CANDIDATS
SOUTENUS PAR LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

RETROUVEZ-NOUS SUR ENSEMBLELASEINEMARITIME.FR

NOS 10 ENGAGEMENTS DE MANDAT POUR LE CANTON ET LA SEINE-MARITIME!

Depuis 2015, la Majorité départementale a redressé les finances du Département et construit des politiques qui répondent à vos besoins. Ainsi, nous avons défini 10 priorités pour les 7 prochaines années :

- Faire de la Seine-Maritime un territoire pilote pour la transition écologique.
 En développant les aides à la rénovation énergétique des logements, et en faisant du Département une collectivité au fonctionnement durable exemplaire.
- 2. Encourager les mobilités douces.

Mise en place d'un « chèque vélo » de 200€ à destination des particuliers et poursuite du déploiement des véloroutes, notamment la Seine à vélo.

Développer les circuits courts et l'agriculture de proximité.

proximité. S'engager à fournir 80 % de produits locaux dans les cantines des collèges et accompagner le lien direct producteur – consommateur.

Valoriser davantage nos espaces naturels sensibles. Faire de la Tourbière

Faire de la Tourbière d'Heurteauville, le vaisseauamiral de la politique de sensibilisation environnementale du Département, poursuivre le travail étroit mené avec le Parc naturel régional.

Accompagner nos aînés et les aidants en luttant contre l'isolement.

Encourager le maintien à domicile des personnes âgées par l'achat d'équipements, la prévention des situations à risque et le développement du concept d'EHPAD « hors les murs ».

- Favoriser le retour à l'emploi.
 Avec la généralisation du Service public de l'insertion et de l'emploi qui renforce l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et la montée en puissance du dispositif de cumul RSA-Activité.
- 7. Lutter contre la désertification médicale. En créant des bourses d'études départementales pour les étudiants en médecine en contrepartie de l'engagement de s'installer dans les territoires ruraux de la Seine-Maritime.
- Favoriser la réussite de nos collégiens.

En équipant chaque jeune entrant en 6e d'une tablette numérique et en poursuivant le plan Ambition Collèges qui prévoit 700 millions d'€ d'investissements d'ici 2030.

- Accompagner les secteurs culturels, associatifs, sportifs et de la jeunesse.
 Amplifier le soutien aux associations. Valoriser et faire connaître les artistes locaux en créant un festival départemental de musique.
- Participer à la relance
 économique du canton.
 Poursuivre le soutien aux projets
 des communes, moderniser
 le patrimoine départemental
 (réseau routier, collèges, bacs...)
 - Nous respecterons ces engagements sans augmenter vos impôts!



« J'AI PLEINEMENT CONFIANCE EN FABIENNE ET AXEL POUR DÉFENDRE LE CANTON DE PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE! »

« Fière de ce canton et des femmes et des hommes qui y vivent, j'ai pu constater l'excellent travail du Département sur ce dernier mandat.

Pascal MARTIN et Bertrand BELLANGER ont permis de redynamiser l'action départementale : tout en soutenant les territoires, la Majorité départementale a su investir massivement et redresser les comptes publics.

Je soutiens donc personnellement et donne toute ma confiance à Fabienne DUPARC, Axel FRANCK, Catherine RACINE et Gilles AMAT pour continuer à œuvrer dans ce sens avec humanité, proximité et pragmatisme, sans aucune autre ambition que de servir le territoire et vous! »

Virginie CAROLO-LUTROT Maire de Port-Jérôme-sur-Seine

